Le Musée pédagogique en 1917 [suite et fin]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 17

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de la réflexion. On peut affirmer que le grand art en orthographe est de savoir analyser une idée; or rien ne contribue autant que l'esprit d'analyse à former un bon jugement. Ainsi, il est certain que la suppression de la variabilité des participes passés comblerait d'aise les nombreux partisans de la loi du moindre effort; mais, outre que cette licence porterait préjudice à l'œuvre grammaticale, étiquette protocolaire consacrée par la tradition et le bon sens, elle dispenserait l'enfant de saisir les rapports existant entre ces participes et le sujet ou complément direct du verbe, d'où occasion perdue de cultiver l'esprit d'analyse.

(A suivre.) A. BONDALLAZ.

Le Musée pédagogique en 1917

(Suite et fin.)

Le projet d'édition d'une telle carte dont il est question depuis bientôt trente ans a subi bien des vicissitudes. Trois commissions s'en sont successivement occupées. M. Gerster proposait, il y a 30 ans, de faire un simple agrandissement de la carte Siegfried au 1 : 25,000, mais ce projet, trop sommaire, fut abandonné. Dans la suite, on voulut faire une édition permettant le tracé de travaux d'art (travaux publics). Seule cette édition spéciale fut publiée par les soins de la Direction des Travaux publics dans notre canton. Mais nos inspecteurs scolaires demandaient toujours avec plus d'instance une carte murale qui a fait pendant si longtemps l'objet de discussions nombreuses. Pour donner suite à une lettre de M. le Dr Dévaud, professeur à l'Université, la Direction de l'Instruction publique chargea, l'automne dernier, une nouvelle commission de conduire à bien ce projet, d'autant plus que nous possédons, dans le pays, un cartographe de mérite, M. le Dr Michel. Cette commission a tenu une séance le 6 décembre. A cette occasion nous avons organisé une exposition des cartes murales les plus récentes des cantons suisses. Après avoir examiné de près les divers modèles de cartes cantonales, la commission adhérait au rapport présenté par M. le professeur Dr Michel, le 8 septembre 1917, à la Direction de l'Instruction publique. Notamment la commission a recommandé vivement et unanimement l'édition d'une carte au 50,000me exécutée sur le modèle de la carte d'Argovie, en 13 teintes avec figuré des forêts.

Tant au point de vue de l'enseignement de la géographie que de celui de l'histoire régionale, cette carte devra comprendre dans ses limites, selon les idées de la commission, les villes de Berne, Lausanne et Neuchâtel, ainsi que la partie la plus importante du bassin supérieur de la Sarine, la surface du dessin couvrant 130 × 142 cm. Cette carte, rendue obligatoire pour toutes nos écoles, leur sera distribuée gratuitement.

* * *

Les directeurs des musées scolaires suisses ont tenu, chez nous, une séance le samedi 22 septembre 1917, sous la présidence de notre secrétaire. Avaient envoyé des délégués les expositions de Berne (MM. Luthi et Hurni) — Fribourg (M. Genoud) — Genève (M. Zbinden) — Lausanne (M. Henchoz) — Lucerne (M. Maurer) — Neuchâtel (MM. Latour, Barbier). S'étaient excusés les Musées scolaires de Sion et Zurich; M. Zbinden, professeur à Genève, fut élu secrétaire. Une séance avait déjà eu lieu le 7 juillet à Berne pour la reconstitution de l'Union.

La Conférence discuta le projet de statuts ; elle modifia un certain nombre d'articles et chargea le secrétaire, M. L. Zbinden, de la rédaction définitive. Il fut décidé qu'un exemplaire de ces statuts revisés serait envoyé à chaque musée qui le conservera pour ses Archives. Un exemplaire unique circulera et sera signé par chacune des Directions selon un ordre fixé à l'avance. Une fois que les signatures auront été données, chaque exposition nommera ses délégués au Comité directeur prévu à l'Art. 4. En attendant que ce Comité soit constitué, MM. Genoud (président) et Zbinden (secrétaire) devront former un Comité provisoire.

* * *

Le nombre des prêts faits au corps enseignant fribourgeois n'a pas augmenté dans la proportion espérée par la Commission du Musée, lorsqu'elle a décidé de leur accorder l'usage absolument gratuit de la bibliothèque. On constate même une diminution depuis 1915 dans les districts de la Sarine, de la Singine, du Lac, de la Glâne. Par contre, la ville de Fribourg, les districts de la Broye et de la Veveyse montrent une sérieuse augmentation. Les internés français et belges ont compensé une partie de ces diminutions.

A l'occasion d'une visite que nous avons faite à Sion, nous avons entamé des négociations avec le Département de l'Instruction publique du Valais, aux fins de faire bénéficier le corps enseignant et les écoles du Valais du service de la bibliothèque et de nos collections, moyennant versement d'un subside annuel de 500 fr. Ces démarches ont abouti et le 17 octobre dernier, nous avons fait parvenir au Département de l'Instruction publique du Valais 380 exemplaires de notre catalogue pour être remis aux membres du corps enseignant valaisan.

Aujourd'hui, nous ne possédons plus que quelques exemplaires de chacun des deux volumes de notre catalogue. L'impression d'un nouveau catalogue est d'une urgente nécessité. En attendant, on va mettre à la disposition du public, un fichier de tous les ouvrages dont les titres ne se trouvent pas dans les catalogues imprimés. Mais un bon nombre d'ouvrages attendent encore d'être catalogués.

En somme, notre établissement subit une crise très grave. Nous

souhaitons vivement que le gouvernement cantonal veuille bien examiner la question de son annexion à l'Institut de pédagogie de l'Université comme laboratoire-séminaire pour les étudiants.

Léon Genoud.

Billet de l'instituteur

Sans discipline, point de progrès dans une école. Cet aphorisme pédagogique ne souffre guère d'exceptions. Les plus belles leçons demeurent stériles, si elles sont données au milieu du bruit et de l'inattention. Tout instituteur doit donc viser avant tout à s'assurer une bonne discipline; le reste viendra par surcroît. Ce n'est pas toujours une tâche aisée de dominer une bande de galopins, de leur imposer silence, de les astreindre à travailler avec application, à se déplacer avec ordre, à parler avec respect, à vivre en bonne harmonie. Tel maître parvient à se faire obéir sans peine et sans fracas; tel autre s'égosille et se démène du matin au soir, tour à tour conseillant, avertissant, exhortant, suppliant, menaçant, punissant, sans réussir à inspirer un peu de cette crainte qui est le commencement de la sagesse.

Beaucoup de jeunes maîtres entrent dans la carrière assez férus de pédagogie, de littérature, de sciences, sans cependant être initiés suffisamment aux petits secrets propres à faciliter l'exercice de l'autorité. Lancés tout à coup dans la vie pratique, ils vont, dès les premiers mois de leur activité, se butter à des obstacles insoupçonnés, qui sont pour eux un garde-à-vous salutaire, mais qui peuvent néanmoins égratigner leur amour-propre et leur prestige de cuisante façon. Se trouver seul au gouvernail, avec mission de conduire à bon port une barque quelquefois surchargée, exige du tact, du sang-froid, un tempérament débrouillard qui sait s'adapter aux circonstances. rester ferme sans rudesse et doux sans faiblesse. Il faut mater les élèves rétifs, aiguillonner les paresseux, calmer les turbulents, sans employer les moyens violents prohibés par les règlements, sans froisser la susceptibilité des papas, ni effaroucher la tendresse inquiète des mamans.

Comment obtiendrons-nous sans trop de peines et de déboires cette discipline si nécessaire à la bonne marche d'une école? Les pédagogues, les psychologues, les moralistes, voire les législateurs nous ont copieusement lestés de directions et d'avertissements. De toutes leurs excellentes prescriptions, il en est trois qui m'ont paru particulièrement efficaces :

1° *Garder toujours un calme imperturbable ;* ne jamais se laisser désarçonner par une rébellion; opposer au bruit, au tumulte une sereine impassibilité. Certes, il faut, dans certains cas, avoir une